

Article 31 du Règlement

Le ministre des Finances a plutôt choisi de réduire le déficit principalement en diminuant les dépenses. Pour chaque dollar de revenu prévu dans le budget, il y a 7 \$ de réductions des dépenses. Pour effectuer ces réductions, le gouvernement rationalise ses activités et diminue son effectif sans toutefois mettre en péril les programmes sociaux auxquels tiennent tellement les Canadiens.

Je voudrais aborder aujourd'hui trois domaines particuliers qui sont touchés par le budget, soit les programmes sociaux, la petite entreprise et les modifications apportées au ministère des Pêches et des Océans.

• (1055)

Alors que de nombreux Canadiens, notamment votre serviteur, encourageaient le ministre à ne pas augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers dans le cadre de sa campagne de lutte contre le déficit, il était tout aussi essentiel de maintenir le symbole même du libéralisme, notre filet de sécurité sociale.

C'est le gouvernement libéral qui a tissé ce filet, monsieur le Président, et je peux vous assurer que le gouvernement libéral actuel entend bien maintenir nos programmes sociaux. Le problème, c'est qu'il fallait adapter nos programmes sociaux pour qu'ils reflètent les défis et les réalités des années 90.

Trop souvent, les gens se plaignaient du fait que notre système de sécurité sociale n'aidait pas les gens qui en avaient le plus besoin. En même temps, il devenait évident que le filet de sécurité sociale n'encourageait pas, dans bien des cas, les Canadiens à devenir moins dépendants de l'aide sociale.

Un système social doit avoir pour objectif fondamental d'aider les gens à subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Le gouvernement a donc créé le Transfert social canadien pour encourager les provinces à trouver de nouvelles façons novatrices et opportunes d'aborder la sécurité sociale. Dans le cadre de ce transfert, on versera aux provinces un montant global pour les soins de santé, l'enseignement postsecondaire et l'assistance sociale. On leur donnera ainsi la souplesse voulue pour aborder de façon novatrice ces programmes.

Le gouvernement fédéral imposera des normes nationales que toutes les provinces devront respecter si elles veulent recevoir ces fonds. On pourra ainsi s'assurer de respecter notre engagement de protéger les gens les plus vulnérables dans notre société. On ne touchera pas, par exemple, à la Loi canadienne sur la santé ni à ses normes d'accessibilité, de transférabilité et d'universalité. De plus, le ministre du Développement des ressources humaines va rencontrer ses homologues provinciaux pour établir avec eux un ensemble de normes nationales régissant l'enseignement postsecondaire et l'assistance sociale.

D'aucuns affirment que les provinces recevront moins d'argent qu'auparavant au titre du Transfert social canadien. Cependant, le gouvernement a bien montré l'importance qu'il attachait aux programmes sociaux en effectuant dans ce domaine des compressions beaucoup moindres que dans d'autres domaines. En outre, en annonçant les modifications dans les paiements de transfert cette année, alors qu'elles ne prendront effet que l'année prochaine, le gouvernement fédéral donne aux provinces un préavis amplement suffisant pour qu'elles aient le temps de se préparer.

Les statistiques montrent qu'en vertu du Transfert social canadien, les transferts totaux, notamment les paiements de péréquation. . .

Le Président: La députée aura à nouveau la parole lorsque nous reprendrons le débat à la fin de la période des questions.

Comme il est 11 heures, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion, dernièrement, de participer à l'annonce de projets d'infrastructure dans ma circonscription, Victoria—Haliburton. On a annoncé, pour le conseil de l'éducation du comté de Victoria, huit projets d'une valeur totale de 1,1 million de dollars comprenant, entre autres, l'installation de câbles pour les systèmes informatiques afin de donner aux étudiants un meilleur accès à l'autoroute de l'information.

On a annoncé 153 projets d'infrastructure dans ma circonscription, à des endroits comme Fenelon Falls, Haliburton, Kinmount, Minden, Bobcaygeon, Kirkfield, Apsley, le canton de Brock et Lindsay, ma ville natale. Ces projets se sont élevés, au total, à plus de 25 millions de dollars et ont créé des milliers d'emplois à temps partiel et permanents.

Le programme canadien d'infrastructure est un investissement dans l'avenir. Il a amélioré des collectivités, il a accru la qualité de vie dans tout le pays et, surtout, il a investi dans le système d'éducation pour nous assurer un meilleur avenir. Ce programme est un succès.

* * *

[Français]

LA TURQUIE

M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ): Monsieur le Président, l'offensive turque contre les Kurdes continue de faire de nombreuses victimes. Aujourd'hui encore, 23 autres Kurdes ont été tués dans le sud-est de la Turquie.

Pendant que la Turquie continue de violer les règles les plus élémentaires du droit international, le Canada, lui, continue de fermer les yeux. Pire encore, alors que l'Allemagne, elle, a suspendu la livraison de tout matériel militaire destiné à la Turquie, le gouvernement canadien, lui, ne se gêne pas pour amorcer des négociations avec la Turquie pour la vente de ses avions de chasse CF-5.

On voit là une autre manifestation concrète de l'incohérence totale de la nouvelle politique étrangère du gouvernement libéral.

Le gouvernement doit cesser de jouer à l'autruche et dénoncer sans plus tarder le comportement inacceptable de cet allié militaire du Canada, en saisissant notamment l'OTAN et le Conseil de sécurité de l'ONU de cette délicate question.